

ASSOCIATION BARAK

# Rapport 2021



Association BARAK  
Rue du Collège 9  
2114 Fleurier

Téléphone  
032 535 73 91

association@BARAK.ch  
www.BARAK.ch

# Sommaire

<b>I</b>	<b>Le mot de la présidente.....</b>	<b>3</b>
	Fréquentation .....	4
	Remerciements.....	4
	Comité 2021 .....	5
<b>II</b>	<b>Animation .....</b>	<b>6</b>
	Evènements marquants manquants.....	7
	Autres activités .....	7
<b>III</b>	<b>Comptes 2021 .....</b>	<b>8</b>
	Commentaires .....	9
	<b>Annexes .....</b>	
	Annexe 1 – Fréquentation .....	
	Annexe 2 – Rapport de révision des comptes 2021 - Commune de Val-de-Travers.....	

## I Le mot de la présidente

### Introduction/Rappel

Barak est un nom choisi par les adolescents eux-mêmes. Il représente la maison « On vient à la maison », une seconde maison. Le centre Barak repose sur le concept de l'accueil libre et spontané, sans programme d'activité. Ce qui signifie que les jeunes peuvent venir librement et profiter des lieux pour jouer au billard, au foot, écouter de la musique ou se poser tranquillement sur les canapés. Les animateurs sont présents à ces moments-là pour répondre à leurs demandes et leurs besoins. Ils les accompagnent dans leurs projets, créent du lien par des discussions et le jeu, veillent à la création de contacts sociaux et à leur intégration à la vie en société et, si nécessaire, **font de la prévention**.

Un collaborateur d'Addiction Neuchâtel de l'antenne de Fleurier, (anciennement le Captt), vient une fois par semaine afin de prendre contact et répondre aux éventuelles questions. Pour terminer, l'équipe d'animation relie l'association et les jeunes afin de les inclure dans les divers processus et projets de celle-ci.

Cette structure assume un travail de **prévention et d'éducation complémentaire à celui de la famille et de l'école**. Elle apporte aussi un soutien individuel à des jeunes en difficulté sociale et professionnelle.

### Barak est devenu également un lieu de formation

En effet, une équipe professionnelle de 130% EPT accompagne les adolescent-e-s. Le temps de travail est réparti ainsi :

- Un animateur professionnel (master en psychologie et éducation, C.A.S. praticien formateur, bachelor en animation socioculturelle) : 40% accueil libre, 15% praticien formateur, 10% formateur ASE, 15% alloué à l'administratif, suivi de projet, accompagnement de situations particulières, etc.
- Un animateur en formation : 20% accueil libre, 30% alloué à l'administratif, projet de formation, suivi de projet.

### Subventions

Les communes du Val-de-Travers soutiennent Barak à raison de 10.00 CHF par habitant à Val-de-Travers et à La Côte-aux-Fées et de 5.00 CHF par habitant aux Verrières. Un soutien conséquent de l'Association Santé et Bien-être des enfants neuchâtelois et de la Fondation Jeanneret-Berthoud a été très apprécié pour l'année 2021 également. Plusieurs entreprises et personnes privées de la région, participent aussi au soutien financier de Barak. Ces montants permettent ainsi à l'Association de proposer des heures d'ouverture du Centre les après-midis des mardis, mercredis, vendredis et samedis.

Les membres du comité ont effectué en 2021 une recherche de fonds au travers d'un courrier envoyé à plus de 500 adresses de la région. Ces envois ont permis de récolter plus de 8'000.—. Une lettre de remerciements a été adressée à chaque donateur.

### L'année 2021 a continué d'être malmenée par la COVID

A partir de mi-février 2021, la formule proposée et imposée par les circonstances était d'accueillir jusqu'à 10 jeunes, ce qui a aidé à garder le contact avec eux. Les masques étaient toujours obligatoires, et une ouverture totale a pu être mise en place dès la rentrée d'août avec les mesures strictes en matière de protection.

### **Il faut encore signaler qu'**

Une aide financière substantielle a été accordée par l'Etat de Neuchâtel au travers du **Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)**. Le canton de Neuchâtel, soucieux du bien-être psychologique des jeunes, Barak a pu proposer une ouverture plus classique dès septembre, de par l'engagement temporaire de deux personnes supplémentaires pour le ménage. Les contraintes du S.C.A.V. obligeaient à la désinfection complète des locaux (meublier compris) entre chaque ouverture. De ce fait, par ces engagements, l'ensemble des locaux a pu être remis à disposition.

Les murs ont pu être repeints par des professionnels afin de les mettre à disposition des jeunes pour les re-taguer. Une armoire sur mesure a pu être commandée afin d'y stocker le matériel.

## **Fréquentation jusqu'en 2021**

En 2019 (2018) Barak a enregistré 6'748 (6'401) visites en 157 (164) ouvertures. En moyenne 43 (39) jeunes ont été accueillis.

Il n'y a pas de distinction entre les 300 jeunes qui fréquentent le centre occasionnellement ou habituellement.

L'annexe 1 donne le détail de cette fréquentation.

En 2020, Barak a enregistré 1818 visites pour 62 ouvertures contre 2241 en 2021 en 165 ouvertures. La moyenne de fréquentation de 2020 n'est cependant pas faisable car il y a eu une forte fréquentation en début d'année avant la crise sanitaire. Cette hausse vient alors tronquer la moyenne. En 2021 en revanche, nous avons observé une forte remontée des fréquentations dès septembre à la suite de la levée d'un certain nombre de mesures concernant les accueils libres et spontanés proposés par Barak.

Et en ce jour de rédaction de ce dossier (début juin 2022), il est déjà possible de constater que la fréquentation depuis janvier 2022 (2405 visites) dépasse celle de toute l'année 2021 (2241 visites).

## **Remerciements**

L'Association BARAK remercie encore une fois vivement celles et ceux qui, de près ou de loin, ont permis à ce centre d'animation d'exister et de poursuivre ses activités.

Gina Rinaldi Perrenoud, présidente et

Daniel Huguenin, Dumittan, vice-président

Fleurier, le 8 juin 2022

## Comité 2021

Gina Rinaldi Perrenoud	:	présidente
Daniel Huguenin-Dumittan	:	vice-président
Miguel Dominguez	:	comptabilité – Informatique
Nathalie Thiébaud	:	secrétaire
<i>par ordre alphabétique</i>		
Nicolas Briche	:	membre
Katia Della Pietra	:	membre
Margherita Giovenco	:	membre
Riccardo Gomez	:	membre
Stéphanie Iseppi-Thiébaud	:	membre – reprend la comptabilité en 2022
Nadia Jeanmonod	:	membre
Steve Reymond	:	membre
Alexa Vincze	:	membre

Frédéric Mairy : représentant du Conseil communal de Val-de-Travers

### *Equipe d'animation*

Cédric Schlatter	:	animateur et responsable de formation
Christophe Jatton	:	animateur en formation HES
Elham Sadat	:	Apprenti CFC, assistant socio-éducatif 2 <sup>ème</sup> année

### *Soutiens du comité*

Pascal Stirnemann	:	bâtiments et locaux
Sven Schwab et Jean-Patrice Hofner	:	aspects juridiques

### *Engagement du comité*

Tous bénévoles, les membres du comité participent à la bonne marche de centre BARAK. Au cours des séances, ils prennent des décisions touchant tant au fonctionnement du centre qu'à certains enjeux présentés par les animateurs. Ils participent aussi à diverses manifestations et s'impliquent dans certains projets, notamment la recherche de fonds.

## II Animation

Barak, comme l'ensemble des institutions, a continué de voir son fonctionnement modifié par la pandémie de la COVID-19. Ainsi, de janvier à septembre 2021, les accueils libres ont été limités en nombre, variant de 5 à 10 personnes selon les directives données par le canton. Du 18 janvier au 10 février, la limitation en intérieur était de 5 personnes, avant d'obtenir une dérogation du S.C.A.V en lien à la détresse psychologique des jeunes, définie comme enjeu de santé publique par le canton de Neuchâtel.

Ces temps de 5 à 10 personnes ont également été fortement impactés par les mesures sanitaires. C'est-à-dire l'impossibilité de contacts physiques, 1.5 m de distance interpersonnelle, interdiction de boire et de manger au sein du centre, tout en rappelant que la météo extérieure n'était aucunement aidante. L'équipe d'animation a donc tenté de créer des événements autour des faits de tous les jours. Pour exemple, l'un des professionnels terminant son cursus de master en psychologie, la soutenance en ligne du mémoire sur le thème de l'accueil libre et spontané et ses aspects thérapeutiques sur ladite détresse psychologique des adolescent-e-s, s'est vue proposée aux adolescent-e-s par une projection sur grand écran.

Malgré l'austérité des contraintes sanitaires, les jeunes ont répondu présents. Ces temps ont permis d'accompagner les adolescent-e-s dans la mise en forme et en sens de cette période troublée, en traitant de l'actualité, des craintes (pour eux et leurs entourages) et des questions liées, tout en jouant avec le symbolisme afin de contribuer à des représentations nouvelles sur le monde qui les entoure. Le thème dominant de cette période était bien évidemment le vaccin contre la COVID-19 et les contraintes sanitaires, où les professionnels ont désiré apporter un maximum d'informations, tout en préservant le libre choix et opinions des personnes. Les fakes news ont néanmoins été traitées afin de démontrer aux adolescent-e-s leur non-véracité. À partir d'août 2021, le temps plus clément a permis de sortir des murs et d'installer différents mobiliers entre le centre et l'ancien hangar des pompiers. Ceci a permis de diversifier légèrement la fréquentation du lieu. Certains jeunes, plus vu depuis le début de la pandémie en 2020 ont commencé à revenir.

Les fréquentations ont progressé jusqu'aux nouvelles mesures interdisant l'accès aux plus de seize ans sans certificats COVID et le port du masque obligatoire en intérieure, en ajoutant pour la première fois une notion d'entrée sans restriction de nombre, mais sous-condition. Cette dernière a démotivé la venue de jeunes pourtant en règle.

Mais ne nous y trompons pas, après une année et demie de fonctionnement modifié, la reprise n'en a pas été une. Il s'agissait ici d'un nouveau départ, avec de nouveaux jeunes en majorité, pour beaucoup ne connaissant pas ou très peu ce qu'est Barak. Pour l'équipe d'animation le questionnement suivant a été dominant sur la fin de l'année 2021. L'accueil libre était-il encore une réponse aux besoins des adolescent-e-s du Val-de-Travers, comme avant la période COVID ?

La réponse est oui, comme le montre la fréquentation du lieu qui a progressivement augmenté, dépassant les trente à quarante personnes par ouverture. L'équipe d'animation a donc renégocié les règles de vie avec les nouveaux, nouvelles, venu-e-s, le vivre ensemble donc, au travers de règles co-construites. Néanmoins, ces négociations ont été plus difficilement vécues par certains jeunes touchés fortement par la période covid, impacté-e-s dans leurs constructions identitaires et dans leur désabusement et leur pouvoir d'agir.

À la suite des différentes recherches démontrant une détresse psychologique et/ou des signes de dépression sévère chez les moins de 19 ans, ainsi que pour répondre à certains positionnements du canton de Neuchâtel plaçant ces dites difficultés en enjeux de santé-publique pour le canton, tout en étant soucieux du bien-être des jeunes, Barak s'est montré plus souple sur les limites d'âges possibles pour entrer dans la structure lors des accueils libres et spontanés. Il en a été de même concernant les temps de présences des professionnels pour les services personnels proposés ci-après.

Les discussions avec les adolescent-e-s fréquentant Barak semblent être en cohérence avec les résultats des dites études sur la détresse psychologique.

## II Évènements marquant annulés

En raison de la pandémie :

- Fête de quartier
- Portes ouvertes
- Fête de fin d'année
- Repas du samedi



## Autres activités

Rencontres de groupe liées à la préparation des différents projets :

- Permanences pendant lesquelles les jeunes peuvent passer la porte à tout moment. Dès que les animateurs sont dans les locaux pour les temps dits « administratifs », ils sont accessibles aux jeunes (actuellement dès 9h30 les mardis, mercredis et vendredis) ;
  - Séances de comité (en principe une fois par mois) ;
  - Colloques animation (chaque semaine) ;
  - Rencontres inter-institutions (Cora, Jeunesse en action, etc.) ;
  - Conseil socio-éducatif (deux fois par année) ;
  - Séances informelles des animateurs du canton (tous les deux mois) ;
  - Contacts avec les bénévoles (Abbaye, Association Twelve's, etc.) ;
  - Préparatifs et différentes recherches (selon les problématiques rencontrées) ;
  - Mise à niveau des savoirs ;
  - Travail administratif (dossiers, comptabilité, archives, rapports etc.) ;
  - Gestion de l'infrastructure (achat, maintenance du matériel, rangement, etc.) ;
  - Contact avec les familles (les parents en recherche d'informations sur le lieu que fréquentent leurs enfants, visites guidées, etc.) ;
  - Contact avec le voisinage (préserver les liens créés au long des différentes rencontres, soit dans le centre, soit à l'extérieur du lieu, dans le quartier, etc.).

En outre, durant l'ouverture limitée du centre, il a fallu adapter l'encadrement auprès des jeunes sans pour autant sortir des objectifs de base.

### Les animateurs sont en réseau avec de nombreuses personnes et entités :

- Acteurs sociaux du Val-de-Travers et leurs services liés,
- Conseil socio-éducatif de l'école JJR,
- Animateurs des autres centres d'animation socioculturelle du canton,
- Différents services du canton, tels que le service de la cohésion multiculturelle, le service de la protection de la jeunesse et la police cantonale neuchâteloise.

Cédric Schlatter, animateur responsable du centre, responsable de formation, Christophe Jaton, animateur en formation.

Fleurier, le 8 juin 2022

### III Comptes 2021 – Association

#### Commentaires



M. Miguel Dominguez assure la tenue de la comptabilité pour l'Association. Nous le remercions vivement pour son engagement et sa disponibilité pour Barak.

L'Association continue d'effectuer des recherches de fonds chaque année à hauteur d'environ 30 à 40'000.00 CHF. Elle reste donc tributaire des dons de diverses associations, fondations et du soutien de particuliers.

Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés. Leur aide contribue ainsi à la pérennisation de Barak.

Les comptes 2021 de l'Association se soldent par un déficit de CHF 18'297.68.

L'effort de l'Association et des communes va se poursuivre afin de pérenniser le fonctionnement du centre avec un taux de 150% (1.5 EPT) d'animation et de gestion du centre.



# Association Barak

## Comptabilité 2021

<b>ACTIFS</b>	<b>31/12/2021</b>
1000 Caisse Animation	-.-
1010 PostFinance Animation	1'721.62
1020 Raiffeisen "Privé"	49'124.93
1021 Raiffeisen "Epargne"	-.-
1022 Raiffeisen "Bâtiments"	-.-
1023 Raiffeisen "Part sociale"	200.00
1150 Actifs transitoires	-.-
1510 Mobilier et installations	227.73
1600 Immeubles Valeur cadastrale (3627-3626)	900'000.00
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>951'274.28</b>

<b>PASSIFS</b>		<b>31/12/2021</b>
2010	Factures à payer	-.-
2020	Salaires à payer	-.-
2120	Prêt divers	-.-
2130	Avancement de subv. Commune VDT	40'000.00
2300	Passifs transitoires	20'253.50
2310	Salaires à payer (Sub ext. Covid – 19)	820.00
2320	Dette AVS (Sub ext. Covid – 19)	335.50
2340	Frais à exécuter en 2022 (Sub ext. Covid – 19)	11'903.40
2800	Capital propre	942'062.55
2851	Bénéfice reporté / Perte reportée	-45'802.99
	Perte	-18'297.68
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>951'274.28</b>

**CHARGES****2021**

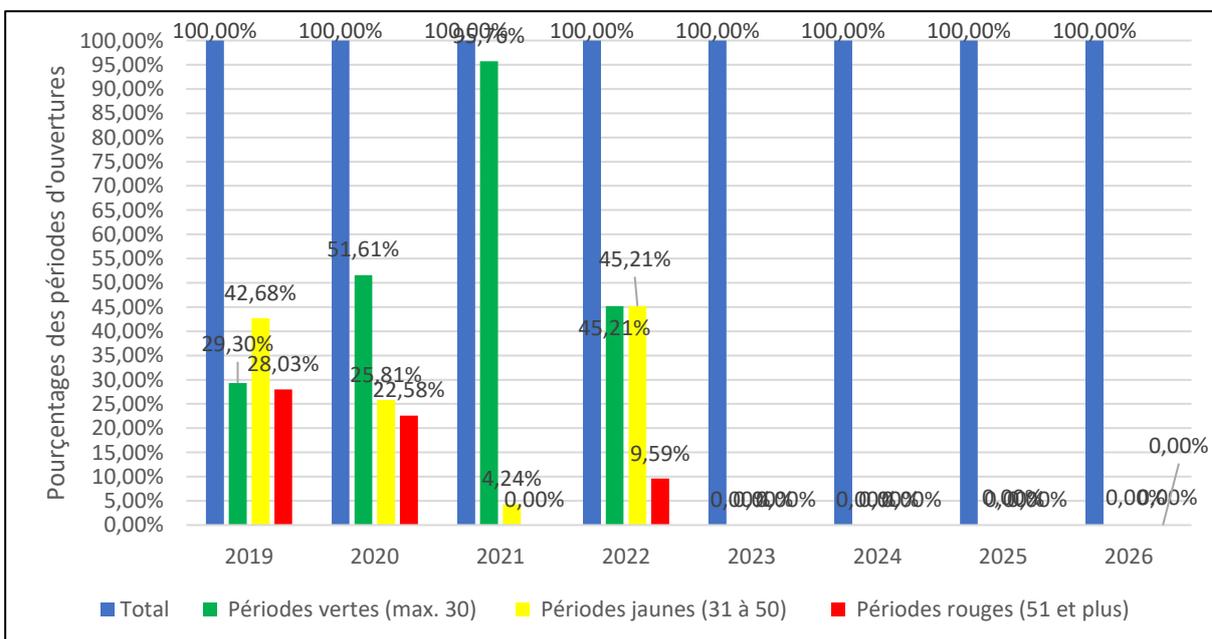
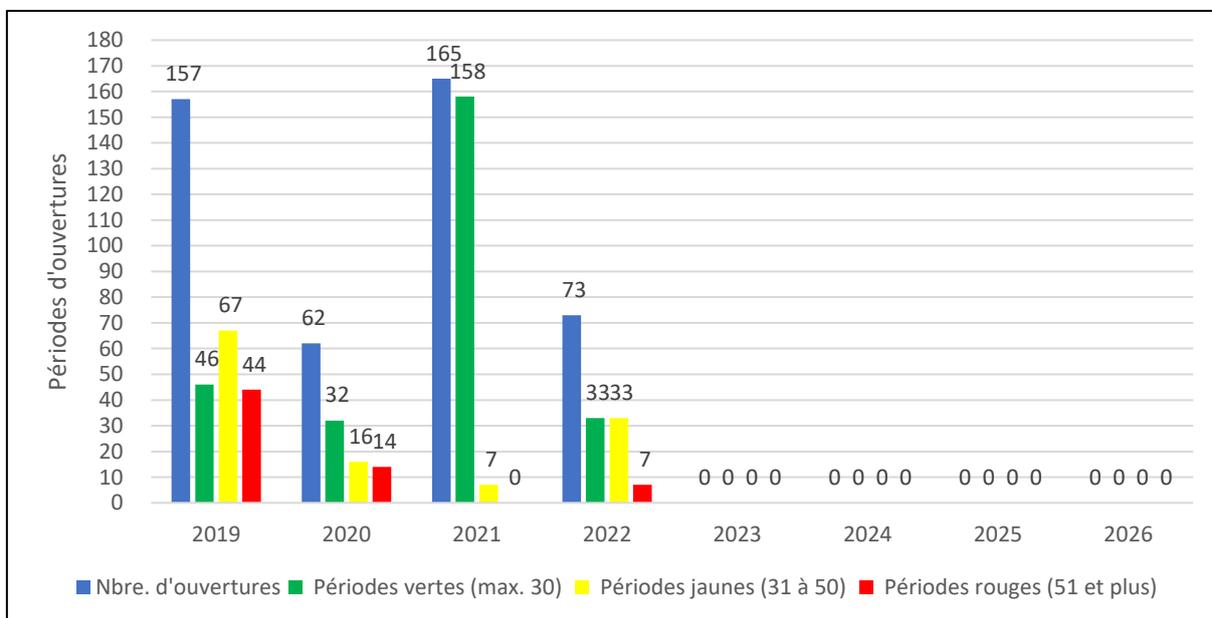
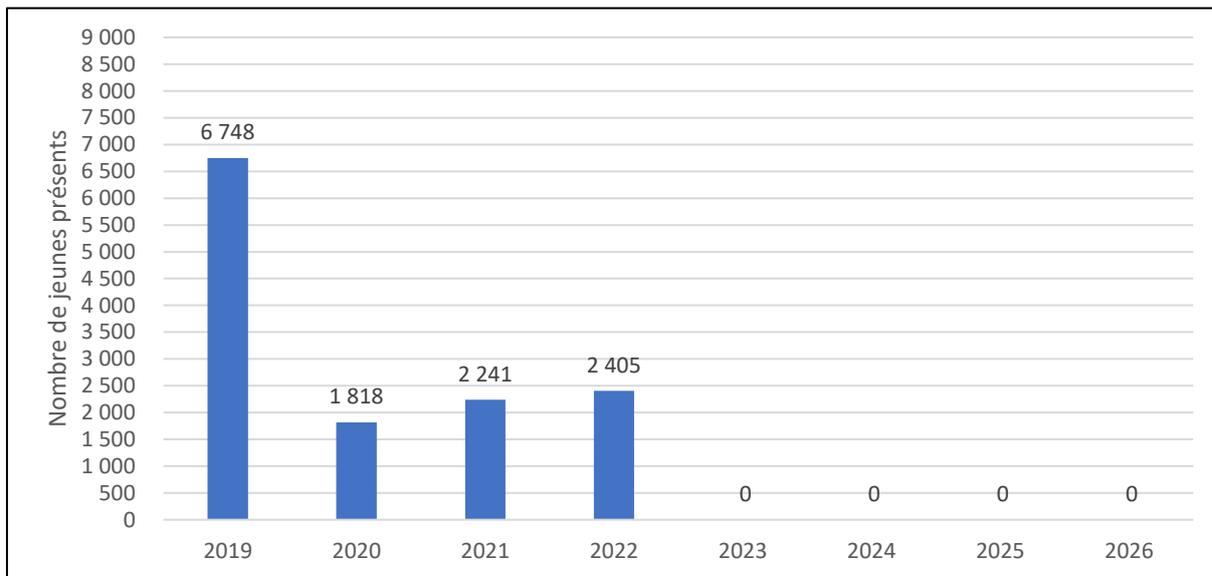
5000	Salaires Animateur(s)-trice(s), apprenti-e	135'140.03
5100	Salaires d'entretien du centre	8'540.70
5110	Salaires d'entretien du centre (Sub ext. Covid – 19)	3'693.30
5700	AVS, AI, APG, assurance-chômage	24'733.75
5701	AVS, AI, APG, assurance-chômage (Sub ext. Covid – 19)	505.30
5720	Prévoyance professionnelle (LPP)	9'515.40
5730	Assurance-accidents LAA	1'555.65
5740	Assurance pour indemnités maladie (perte de gain)	1'286.55
5800	Autres charges du personnel	1'485.00
6010	Cauffage "Gaz-Viteos"	1'313.70
6011	Electricité "Groupe E"	654.30
6012	Eau "Commune VdT"	217.15
6014	Assurances bâtiments	2'578.70
6280	Assurances RC, juridique et autres	513.70
6400	Charges d'énergie et évacuation des déchets	1'228.85
6510	Téléphone et internet	1'214.80
6581	Informatique, web et licences	1'380.78
6590	Imprimés publicitaires, matériel de publicité	950.35
6600	Frais de fonctionnemet "Animation"	7'922.90
6690	Autres frais généraux	802.15
6720	Frais de bâtiments	3'949.00
6800	Amortissement et ajustement de valeur des postes sur les actifs immobilisés	151.82
6900	Frais bancaires et postaux	7.50
6920	Taxes diverses	138.00
6980	Frais divers sub ext. en lien avec Covid – 19	17'279.50
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>226'758.88</b>

<b>PRODUITS</b>	<b>2021</b>
3000 Collectivités publiques	119'535.00
3010 Fondations, Associations	30'000.00
3040 Soutiens / Dons / Legs	7'140.00
3050 Produits divers, locations	1'000.00
3060 Indemnités (CFC+ Etudiant-e)	5'029.20
3080 Ristourne allocation à la formation	24'332.00
3500 Recette Sub ext. en lien avec Covid – 19	21'425.00
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>208'461.20</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>226'758.88</b>
Perte	-18'297.68

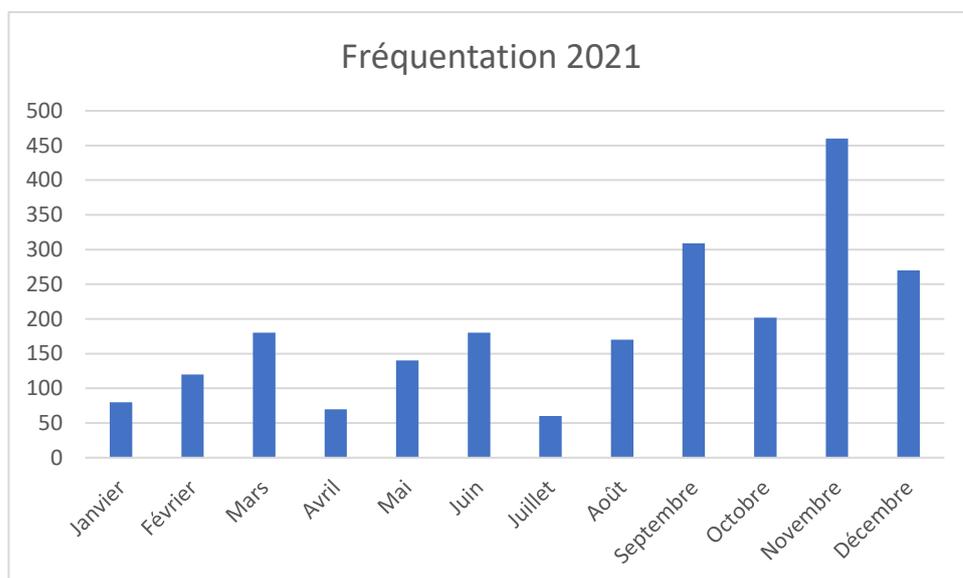
# Annexe 1 – Fréquentation

## FRÉQUENTATION DU CENTRE BARAK

( Etat au 31.05.2022 )



Les périodes des mois de juillet, octobre et décembre sont des périodes de vacances durant lesquelles Barak est fermé. Il est donc normal d'y observer une baisse de fréquentation.



## Annexe 2 – Rapports de révision des comptes 2021

### Commune de Val-de-Travers



COMMUNE DE  
**VAL-DE-TRAVERS**

Dicastère de l'économie, des finances, de la  
cohésion sociale et de la santé

Economie et finances

T +41 32 886 43 64

FinancesEconomie.VDT@ne.ch

### Rapport de la vérificatrice des comptes à l'Assemblée générale de l'Association Barak

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'association Barak pour l'exercice 2021.

J'ai vérifié :

- Les soldes comptables d'ouverture avec les comptes de l'année précédente,
- Les avoirs des comptes bancaires et postal avec les justificatifs externes,
- Par sondage, les charges et les revenus,
- L'adressage et la pertinence des factures payées,
- La plausibilité des soldes et des mouvements,

J'estime que ces contrôles sont suffisants pour se former une opinion sur les comptes de l'association.

Notes à l'assemblée générale :

*Les comptes Raiffeisen « Epargne » et « Bâtiment » ont été mis à zéro dans la comptabilité, hors il ressort encore des soldes fin 2021 sur les relevés bancaires de respectivement Fr. 3.39 et Fr. -12.00. Il faudra veiller à ce que ceci soit régularisé début 2022.*

*Les intérêts de Fr. 5.00 sur la part sociale n'ont pas été comptabilisés, l'impôt anticipé n'est également pas récupéré.*

*La comptabilisation des charges et des produits est correctement effectuée, il manque cependant certains justificatifs. Pour un contrôle optimal, il est impératif que toutes les écritures soient justifiées.*

*Il serait judicieux que les relevés bancaires et postaux conservés avec la comptabilité présentent le solde en compte, au moins aux dates d'ouverture et de clôture.*

---

*Les salaires du mois de janvier ont été payés en date du 5 janvier à la valeur des salaires de décembre 2020, les différences ont été corrigées lors du versement des salaires de février. De plus, pour les versements des mois de mars à octobre 2021, les noms ont été inversés dans les écritures comptables entre Messieurs Jatou et Sadat par rapport aux fiches de salaires remises.*

J'adresse mes remerciements à Monsieur Miguel Dominguez pour l'envoi des documents complémentaires qui lui ont été demandés lors du contrôle.

Je recommande à l'assemblée générale d'accepter les comptes 2021 tels qu'ils lui sont proposés, comptes qui présentent une perte de Fr. 18'297.68.

Avec mes cordiales salutations.

DICASTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DE LA  
COHÉSION SOCIALE ET DE LA SANTÉ



Gabrielle Balmas